

14ÈMES JOURNÉES NATIONALES

Actualités en Oncologie

DOSSIER PARTENAIRES

Avec le soutien scientifique de la



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE PHARMACOLOGIE ONCOLOGIQUE



NANCY, Centre Prouvé
11 - 13 octobre 2023

BIENVENUE À NANCY !

Après plusieurs passages dans l'Ouest, nous voici pour la première fois dans l'Est, à Nancy, pour l'organisation des 14èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie.

Le programme scientifique en cours de construction, par un comité d'organisation et un comité scientifique constitués par la Société Française de Pharmacie Oncologique (qui fêtera en 2023 ses 25 ans), aura pour vocation de faire le point sur les progrès scientifiques, technologiques et organisationnels dans la prise en charge des cancers.

La participation des industriels impliqués dans ces problématiques est essentielle pour compléter le partage d'expériences et des connaissances. Plusieurs symposiums et corners peuvent être organisés pendant ces journées.

C'est également une opportunité de rencontrer pendant 3 jours, près de 500 pharmaciens provenant de structures hospitalières publiques et privées françaises, mais aussi de pays francophones. Des temps d'échanges et de rencontres sont prévus au programme, avec bien entendu tous les moments de déjeuners, de pauses au sein de l'espace partenaires, mais aussi le cocktail d'ouverture le mercredi soir. La dernière soirée toujours conviviale, organisée avec le soutien de membres locaux, aura lieu en buffets itinérants sur la place Stanislas, élue monument préféré des Français en 2021 ! Un beau moment en perspective...

Nous comptons à nouveau sur votre soutien et votre participation active, et vous en remercions par avance.

En espérant vous retrouver à Nancy !

Le comité d'organisation et le comité scientifique Nancy 2023

COMITÉ D'ORGANISATION :

PRÉSIDENT : Jean Vigneron

Alain Astier, Christophe Bardin, Jean-Louis Cazin, Sandrine Chauve, Régine Chevrier, Mikaël Daouphars, Elise D'Huart, Pauline Lider, Isabelle Madelaine, Sophie Morice, Véronique Noirez, Bertrand Pourroy, Catherine Rioufol, Guillaume Sicard, Florian Slimano, Patrick Tilleul, Jean-François Tournamille, Catherine Vallance

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

PRÉSIDENT : Christophe Bardin

Catherine Alix-Panabières, Isabelle Borget, Jean-Louis Cazin, Christos Chouaid, Elise D'Huart, Michel Doly, Barbara Lortal, Florence Ranchon, Isabelle Madelaine, Muriel Paul, Bertrand Pourroy, Florent Puisset, Emmanuel Raffoux, Catherine Rioufol, Florian Slimano



OFFRES DE PARTENARIAT

Tout partenaire sera présenté sur l'application mobile du congrès et le logo présent sur le site internet du congrès

FORFAIT PREMIUM

Cinq symposiums de 45 minutes sont prévus au programme du congrès dans l'auditorium principal, sans autre session en parallèle.

Le forfait premium comprend :

→ L'organisation d'une présentation de 45 minutes dans l'auditorium, les prestations techniques (son, vidéo)

→ Un stand de 12 m² équipé (avec émission de choix d'emplacement)

→ L'insertion d'une publicité dans la mallette du congressiste

Attribution du créneau, sujet et support publicitaire soumis à l'approbation du comité scientifique.

LE CORNER

Fort du succès de ce format en 2021, deux espaces corners seront cette année proposés dans l'espace d'exposition.

Le corner comprend :

→ L'organisation d'une présentation de 20 minutes sur l'un des deux espaces aréna dédié au cœur de l'exposition, les prestations techniques (son, vidéo)

→ L'insertion d'une publicité dans la mallette du congressiste

Attribution du créneau, sujet et support publicitaire soumis à l'approbation du conseil scientifique.

ESPACE EXPOSITION

Sur un même niveau, près de 2500 m² seront dédiés à l'espace partenaires avec des stands, un espace e-poster, un espace e-santé et bien entendu les buffets pour la restauration.

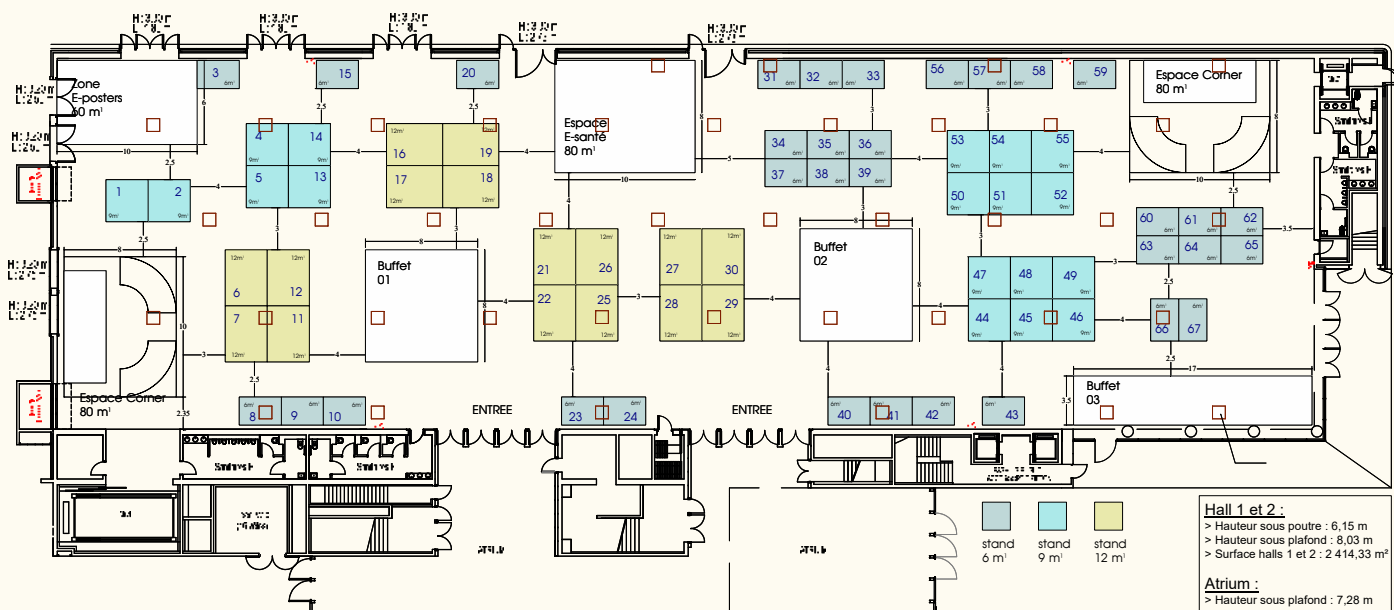
→ **Le stand modulaire équipé** (plusieurs possibilités : 6, 9, 12 m² ou plus) : il comprend l'installation générale de cloisons de stand hêtre, un boîtier électrique d'1 KW, un rail de spots, une enseigne, un ensemble de 1 table et 2 chaises, le nettoyage après montage.

→ **Le stand nu** : d'une surface minimum de 9 m², vous avez la possibilité cette année si vous le souhaitez d'installer votre stand menuisier, ou de faire appel au standiste du congrès pour une offre sur mesure. Il comprend le traçage au sol de votre espace.

→ **L'offre start up** : dans un espace commun dédié, 1 table haute et 2 chaises, une enseigne, un badge exposant

Vous pourrez au moment de la réservation émettre 3 choix d'emplacement sur le plan ci-dessous. *L'attribution se fait par ordre d'arrivée en respectant dès que possible, les souhaits émis. Dès confirmation de votre réservation, vous aurez la possibilité de commander auprès du standiste des prestations complémentaires : boîtiers électriques complémentaires, mobilier, plantes, service de restauration sur stand par le traiteur officiel du congrès*





PARTICIPER

Pour toute présence sur site, un badge exposant est obligatoire, deux possibilités :

→ **Forfait A** : comprend une inscription nominative, 3 déjeuners, le cocktail d'accueil le mercredi soir.

→ **Forfait B** : inscription nominative, 3 déjeuners, le cocktail d'accueil le mercredi soir et la soirée du jeudi soir sur la Place Stanislas.

Le nom des collaborateurs présents sera à nous communiquer au plus tard le 1er octobre 2023.

Nous vous invitons à réserver vos chambres directement auprès des hôtels de votre choix. L'office de tourisme de Destination Nancy proposera prochainement une centrale de réservation pour faciliter votre venue.

Attention la participation des industriels n'est possible qu'à la condition qu'une réservation de stand ait été effectuée sur l'espace partenaires.

PUBLICITÉ

Nous vous proposons différentes possibilités d'accroître votre visibilité sur le congrès :

→ Sponsoring des malles, cordons de badges, crayons, blocs, masques, gel hydroalcoolique...

→ Insertion dans la mallette d'une publicité (soumis à accord du comité scientifique)



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

14ÈMES JOURNÉES NATIONALES ACTUALITÉS EN ONCOLOGIE

→ ARTICLE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des partenaires des 14èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie pour la réservation d'un stand monté ou de toute autre prestation (forfait « Premium », corner, inscriptions, insertion publicitaire etc.). Toute demande de réservation via notre bon de commande implique l'acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV).

1. TITRE DE LA MANIFESTATION

14èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie

1.2 ORGANISATEUR

ONCOTASK, 20-22 Rue des Petits Hôtels, 75010 Paris

1.3 DATES, LIEUX, ET HEURES D'EXPOSITION

Du 11 au 13 Octobre 2023 au Centre Prouvé à Nancy.

Installation des exposants : mardi 10 Octobre 2023 à partir de 14h et le mercredi 11 Octobre de 08h00 à 11h00

Démontage des exposants : vendredi 13 Octobre 2023 à partir de 14h00

→ ARTICLE 2 RÉSERVATION – ADMISSION

La réservation d'un stand ou de toute autre prestation se fait par l'intermédiaire du bon de commande établi par l'organisateur.

Chaque demande de prestation sera examinée par le Comité d'Organisation et le Comité Scientifique du congrès. L'organisateur adressera au demandeur un mail de confirmation de réservation.

La réservation d'un stand ou de toute autre prestation ne sera définitive qu'à réception du bon de commande par Oncotask, et ce, dans un délai maximum de 3 semaines après confirmation. Passé ce délai, l'option sur la prestation sera levée et le demandeur devra faire une nouvelle demande de réservation auprès du Comité d'Organisation sur la base des prestations disponibles.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser ou d'annuler ultérieurement une demande de réservation pour les motifs suivants :

- factures des années antérieures non soldées à la date de demande de réservation,
- non-règlement de la facture pour l'année en cours à son échéance,
- non-respect des conditions de participation, des directives techniques (cf dossier exposant) ou du règlement intérieur du Centre des Congrès notamment en matière de sécurité.

→ ARTICLE 3 LES PRESTATIONS

3.1 LES STANDS :

Le coût pour la réservation d'un stand équipé est indiqué selon la taille choisie (6, 9 et 12m²). Le prix du stand modulaire équipé comprend, en sus de la mise à disposition d'un emplacement, un ensemble de prestations générales décrites sur la brochure. Toute demande de prestations complémentaires doit faire l'objet d'une commande spécifique auprès du standiste du congrès.

Un choix de 3 emplacements sur le plan sera formulé par le partenaire. Le comité d'organisation attribuera un emplacement en prenant en compte autant que possible les souhaits émis, et surtout selon la disponibilité au moment de la réservation.

Le coût pour la réservation d'un stand nu est indiqué selon la taille choisie (6, 9 et 12m²). Le prix du stand nu comprend le traçage conformément au plan d'implantation. Toute demande de prestations complémentaires doit faire l'objet d'une commande spécifique auprès du standiste du congrès.

Un choix de 3 emplacements sur le plan sera formulé par le partenaire. Le comité d'organisation attribuera un emplacement en prenant en compte autant que possible les souhaits émis, et surtout selon la disponibilité au moment de la réservation

3.2 AUTRES PRESTATIONS

La liste des autres prestations est détaillée dans la brochure partenaire (pages 3 et 4) et le bon de commande. La quantité est limitée, et l'attribution soumise à l'approbation du Comité d'Organisation.

Le sujet du symposium et du corner devra nécessairement être soumis au Comité scientifique du congrès pour approbation, qui pourra demander une modification pour assurer la cohérence du programme scientifique.

3.3 MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Pour toute réservation de prestation, le demandeur doit impérativement retourner le modèle de bon de commande rédigé par Oncotask, à l'adresse indiquée sur le document. Le demandeur devra également confirmer son adresse de facturation et les références de sa commande si nécessaire.

A la réception du bulletin de réservation, une facture correspondant au montant total TTC de la prestation sera adressée au partenaire. Le règlement est à effectuer dans les 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, par un chèque à l'ordre de Oncotask ou par virement bancaire sur le compte de Oncotask.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et calculées par jour de retard sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette. A cela, s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € due de plein droit dès le premier jour de retard de paiement (note d'information DGCCRF n° 2013-26).

3.4 MODALITÉS D'ANNULATION

Tout demande d'annulation doit être adressée par écrit à Oncotask.

Conditions financières d'annulation : avant le 30 juillet 2023 (23h59), remboursement total et facturation de 1 000 € HT pour frais de dossier d'annulation.

→ 4. ASSURANCES - RESPONSABILITÉS

L'organisateur a souscrit dans le cadre de son activité une assurance responsabilité civile organisateur pour les 14èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie.

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable :

- des vols ou dommages concernant les vêtements ou objets personnels des exposants ou des visiteurs, même

s'ils sont remis au vestiaire,

- des préjudices ou accidents incombant au loueur des lieux utilisés,

- des litiges pouvant survenir entre les exposants et les visiteurs.

L'exposant est pleinement et exclusivement responsable pour tous les dommages aux matériels ou aux personnes causés par lui, par les personnes sous sa responsabilité ou par tout objet lui appartenant, ou dont il a la garde, ou par tout élément du stand (décoration, accrochage ou autre) dont le montage, le démontage, la conformité quant à la réglementation, sont faits sous la pleine et entière responsabilité de l'exposant.

5. MODIFICATION DE LA DURÉE OU ANNULATION DU CONGRÈS

En cas de confinement ou de fermeture administrative imposée par le gouvernement et/ou préfecture dans le cadre de la COVID-19 par exemple pendant les 14èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie, Oncotask établira un avoir valable jusqu'au 31/12/2024, du montant des prestations réservées non réalisées à la date de la fermeture administrative.

Si le congrès, une fois débuté, devait être interrompu en application d'une décision administrative, le partenaire ne pourrait prétendre à aucun remboursement ni aucun avoir.

Toutefois, si le partenaire annule sa participation en raison de la situation sanitaire mais qu'aucune mesure de fermeture administrative n'est imposée par le gouvernement ou la préfecture et que les 14èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie se tiennent, le partenaire ne pourra prétendre à aucun remboursement ni aucun avoir.

6. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

La loi applicable au contrat est la loi française. L'organisateur statuera sur tous les cas nécessitant son arbitrage dans le cadre de l'exécution du contrat. Le partenaire des 14èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie reconnaît être informé et avoir accepté que les décisions de l'organisateur dans ce cadre seront sans appel et immédiatement exécutoires. Dans le cas de contestations, l'exposant s'engage à soumettre sa réclamation par écrit à l'organisateur avant toute autre procédure.

En cas de litige survenant entre le Client et Oncotask à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Paris.

7. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le partenaire à Oncotask, en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Oncotask pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces informations, le client peut écrire à Oncotask pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier d'Oncotask.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Tout partenaire sera présenté sur l'application mobile du congrès et le logo présent sur le site internet du congrès



20 – 22 Rue des Petits Hôtels, 75010 Paris

Siret : 888 880 101 00017, TVA FR26 888 801 01

Mail : sandrine.chauve@oncotask.fr / contact@oncotask.fr

Téléphone : 06 95 17 63 50

Site Internet : www.oncotask.fr

ILS ÉTAIENT PRÉSENTS EN 2021 !

